

# ÉLECTIONS CSE TELEPERFORMANCE FRANCE

## LES ENJEUX DE LA MANDATURE 2024 - 2028

SUD a fait le choix d'annoncer clairement les enjeux à venir, comme c'est le cas depuis 20 ans maintenant. Notre Organisation Syndicale est la maison des salarié·e·s qui, dès les années 2000, estimaient déjà que les syndicats dits « traditionnels » étaient peu efficaces, proches du patronat ou se reposaient trop sur leurs acquis...

Depuis, les salarié·e·s nous ont fait confiance et nous vous remercions pour cela. Mais la présence sur le terrain reste essentielle. Le monde du travail étant en constante évolution, il nous faut rester toujours vigilants face aux nouvelles législations et être réactifs face aux stratégies de l'échec d'une Direction toujours plus sournoise.

Au-delà de cette présence nécessaire, l'engagement de SUD va plus loin. Remettre du lien social entre nous pour agir toutes et tous collectivement, aller au bout des actions entreprises et ce, y compris devant la Justice, vous accompagner dans vos galères du quotidien, vous informer par nos tracts, vous consulter pour parfaire les mobilisations de demain, c'est cela notre combat de tous les jours... avec vous... pour vous... **c'est notre raison d'être SUD ! Une autre politique sociale est possible !!!**

### Dès l'entame de la future mandature, nous serons à la tâche pour mettre en place la feuille de route suivante :

- ◆ Être vigilant sur la politique de rationalisation de l'entreprise en France, dans le cadre du rachat de Majorel, qui pourrait déboucher sur des regroupements/fermetures de centre,
- ◆ S'opposer au projet de fermetures des centres actuels sous la cible de la Direction pour maintenir les emplois,
- ◆ Exiger le maintien des acquis sociaux et demander la généralisation à toutes et tous les salarié·e·s de la future entité de meilleures conditions,
- ◆ Exiger la transparence à la Direction sur la situation des contrats clients en lien avec nos emplois,
- ◆ Voter les expertises nécessaires pour faire transparence sur la situation économique de l'entreprise,
- ◆ Exiger la mise en place d'une gouvernance RH renouvelée et en capacité de tenir des débats constructifs en répondant à nos questions et celles des salarié·e·s,
- ◆ Réclamer rapidement l'ouverture des NAO, ainsi que la reprise des négociations le télétravail, sur les primes variables CC/RE et les fonctions supports,
- ◆ Lutter contre l'isolement des salarié·e·s en télétravail et continuer d'exiger une véritable politique de prévention des risques,
- ◆ Avoir un système renouvelé de subventions de billetteries, des chèques cadeaux, d'animations après consultations des salarié·e·s,
- ◆ Assurer le bien-être des salarié·e·s de l'entreprise en proposant la mise en place d'un service d'abonnement aux activités sportives « GYMLIB » en partenariat CSE/Direction.



**A SUD nous sommes un syndicat de lutte !!!**

**Nous considérons qu'après ces élections, l'enjeu principal concernera le devenir de notre entreprise et surtout sur les arbitrages qui seront faits par notre groupe, notre maison mère .**

**Un choix entre : faire disparaître notre entreprise Teleperformance France au profit de Majorel France ou au contraire de fusionner l'ensemble globalement.**

**Votre vote sera donc nécessaire pour mettre en place un CSE avec des élu·e·s déterminé·e·s et investi·e·s.**

Union syndicale  
**Solidaires**

Ces élections doivent revêtir le costume du **référendum** afin d'envoyer un signal fort à la Direction de Teleperformance et permettre à chaque salarié-e de se prononcer **POUR ou CONTRE** le bilan catastrophique de sa politique sociale (salaires, conditions de travail, restructurations, évolution des emplois, etc....). Mais aussi, elles permettront de choisir le syndicalisme existant dans l'entreprise : **soit au service des salarié-e-s, soit au service des actionnaires ? Nous, nous avons choisi... C'est le camp des salarié-e-s !**

Notre syndicalisme de lutte et de transformation sociale nous permet d'être votre voix forte dans les Instances Représentatives du Personnel (IRP) et aux négociations d'accords depuis plus de 20 ans chez Teleperformance France. Et cela, depuis 2012 en nous plaçant **1ère organisation syndicale de l'entreprise.**

Il nous faut des élu-e-s tenaces, portant un syndicalisme de lutte. C'est la seule manière d'imposer le rapport de force au bon niveau.

Un syndicat ayant la bonne analyse des situations n'aura pas peur de mettre la Direction au pied du mur. Clarté, transparence et efficacité sont les mots d'ordre ! Laissons de côté les agitations factices, les écrans de fumée et les pseudos scandales qui servent une Direction souvent aux abois, en nuisant aux intérêts des salarié-e-s. En réunions du CSE, comme dans les négociations, il faudra défendre inlassablement une autre orientation économique: **celle d'une redistribution des richesses plus juste.**

**Il est temps de nous mobiliser,  
mais cette décision commence par votre vote !!!**

**Pour voter les listes complètes SUD lors des élections du 5 Février (14h) au 9 Février (12h) :**

1. Dès réception de votre code, reçu par courrier, assurez vous de bien le prendre en photo afin d'en garder une trace en cas de perte.
2. Depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette, accédez, 24h/24, au portail des élections : <https://teleperformance.voxintime.com>
3. Sur le formulaire d'authentification, saisissez votre code d'accès, les informations d'identification ainsi que de votre code de sécurité.
4. Après validation, l'envoi de votre code d'activation vous sera fait.
5. Tapez-le et validez-le
6. Choisissez une élection en cliquant sur « PARTICIPER ».
7. Mettez en avant votre soutien à **SUD** en votant pour la liste complète des « Titulaires » et des « Suppléants » sans faire de rature (car notre liste ne comporte qu'un collectif combatifs, engagés et qui ne lâchera rien)
8. Sur l'écran récapitulatif, assurez-vous que vous avez bien sélectionné la liste complète de **SUD** avant de valider (aucune rature n'est nécessaire).
9. Si c'est bien noté **SUD**, cliquez pour vous garantir de meilleures conditions de travail, de rémunération et de protection sur « JE VOTE ».
10. Une fois le vote validé, attendez la confirmation par mail qu'il faudra bien conserver et soyez assurés de nos remerciements.



**Chaque avis et chaque voix compte !**

**Ainsi, pour ce 1<sup>er</sup> tour des élections au CSE des 5 au 9 février par voix électronique, votre choix sera déterminant pour notre futur.**

**Pour ces élections, nous avons mis en place des listes diverses par rapport aux centres, aux activités et aux fonctions dans notre entreprise. Nous présentons des listes sur l'ensemble des catégories professionnelles.**

**A ces élections, c'est aussi le moyen de donner sa chance à de jeunes salarié-e-s qui souhaitent s'engager par conviction ou renforcer nos positions sur la base de salarié-e-s expérimenté-e-s.**

**Nos listes sont structurées afin d'obtenir la meilleure efficacité possible, basée sur une représentation équilibrée tenant compte de la diversité des centres.**

**Nous vous demandons de bien vouloir respecter l'ordre de la liste en votant pour la liste complète et de ne pas procéder à des ratures.**

# Elections CSE du 5 au 9 février



**Il est important de voter  
pour la liste complète sans  
aucune ratures !**

**notre  
vidéo**



- ★ Une augmentation généralisée du salaire mensuel de 200€ pour toutes et tous,
- ★ Un vrai 13eme mois sans conditions d'ancienneté, ni de présentisme,
- ★ Une majoration de 25% pour le travail du samedi et de 50% pour le travail de nuit,
- ★ Un travail du dimanche, uniquement sur volontariat, avec une compensation salariale à 200% et récupération d'une journée,
- ★ La prise en charge totale, par l'employeur, de la « Journée de Solidarité »,
- ★ Le versement de la prime de partage de la valeur (P.P.V.) « ex Prime Macron »,
- ★ Une prime annuelle d'ancienneté par tranche d'antériorité : de 0 à 3 ans à 200 €, de 3 à 5 ans à 500€, de 5 à 8 ans à 800€ et au-delà de 8 ans à 1000€,
- ★ Indemnité kilométrique vélo avec 0,25 centimes par kilomètre foyer-lieu de travail (avec un plafond de 300€ annuel, au lieu de 200€ actuellement),
- ★ Une prime carburant pour les salarié-e-s utilisant leur voiture pour se rendre au travail,
- ★ Une réévaluation du coefficient des conseillers clients à 170 et 190 pour les A.Q.P,
- ★ A chaque augmentation du SMIC, le salaire soit augmenté du même pourcentage pour les autres coefficients (pour que le SMIC ne rattrape pas le salaire des coefficients supérieurs).